



FICHE D'INSCRIPTION *SAISON 2019/2020*

L'association Cowboy Dancers propose des cours de Danse Country avec 3 niveaux différents (débutant, novice et intermédiaire). Les cours sont dispensés dans 2 salles :

- cours niveau **Débutant** : le jeudi de 19h15 à 20h30
Salle Héloïse 13 rue de Redon à Rennes avec Anne-Marie
- cours niveau **Novice** : le mardi de 20h15 à 21h30
Salle Hexagone 34 rue Frédéric Le Guyader à Rennes avec Marie
- cours niveau **Intermédiaire** : le jeudi de 20h30 à 21h45
Salle Héloïse 13 rue de Redon à Rennes avec Anne-Marie

Les cotisations annuelles sont les suivantes :

- 1 cours de danse country : 80€** (dont 15€ d'adhésion à l'association)
- Tarif préférentiel pour **les couples 120€ au lieu de 160€** (dont 15€ d'adhésion/pers à l'association)
- + **de 12 ans / Etudiant et demandeur d'emploi : 40€** (dont 15€ d'adhésion à l'association)
- **de 12 ans : cours gratuit moyennant une adhésion de 15€** à l'association
- 2 cours de danse country : 120€** (dont 15€ d'adhésion à l'association)
- Adhésion pour les membres souhaitant uniquement participer à la vie de l'association : 15€**

Le bulletin d'adhésion ci-joint est à compléter et à remettre aux secrétaires (Marie ou Sylvie) lors de notre **Porte Ouverte le 12 septembre 2019 Salle Héloïse** ou en début de cours au plus tard le 30 septembre 2019 accompagné d'un chèque à l'ordre de Cowboy Dancers.

Un certificat médical vous est demandé 1 fois tous les 3 ans.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de payer en 3 fois si vous le souhaitez en établissant 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois.



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2019/2020

NON PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

.....

COTISATION ANNUELLE :

(Entourez le montant qui vous correspond)

80€ (1 cours de danse)

40€ (étudiant, jeune de + de 12 ans ou demandeur d'emploi)

120€ (couple ou 2 cours à préciser)

15€ Adhésion des enfants de - de 12 ans ou Membres participant à la vie de l'association)

NIVEAU DE COURS SOUHAITE :

(Entourez le ou les niveaux que vous choisissez)

DEBUTANT

NOVICE

INTERMEDIAIRE

Certificat médical

Ou

Attestation de santé

Le questionnaire de santé pour 2019-2020

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a modifié les dispositions du code du sport relatives au certificat médical.
Deux décrets, respectivement du 24 août et du 12 octobre 2016 sont venus compléter cette loi.

Cette nouvelle réglementation prévoit l'obligation d'un renouvellement du certificat médical uniquement tous les 3 ans.

Ainsi, pour les années intermédiaires à condition qu'il n'y ait pas eu d'interruption de la pratique de la danse country pour raison médicale, l'adhérent est autorisé à présenter une attestation de santé sans avoir à produire un nouveau certificat médical.

L'adhérent devra pour cela compléter l'attestation ci-dessous qui lui permettra de ne pas présenter de certificat médical.

Pour ceux qui ont fourni un certificat en 2016 (il y a 3 ans), vous devrez fournir un nouveau certificat médical cette année.

Attestation de santé

Nom :

Prénom :

Atteste sur l'honneur ne pas rencontrer de contre-indication médicale à la pratique de la danse country depuis la remise de mon certificat médical.

Fait à le

Signature